

# Connaissez-vous le compostage ?

Agglo le PUY  
en VELAY

## Qu'est ce que le compostage ?

C'est le résultat de la transformation des déchets naturels par des micro-organismes en un produit similaire à l'humus. En plus d'être un excellent engrais pour les végétaux, il est gratuit et permet de réduire le volume de déchets dans la poubelle verte !



Epluchures de fruits et légumes



Déchets de jardin



Restes de repas, Marc de café avec le filtre, Sachet de thé



Pain, pâtes, riz (sans sauce)



Fleurs fanées





## Comment composter ?

Déposez vos déchets soit en tas, au fond du jardin, soit dans un composteur (ce qui accélérera le processus). La Nature fera le reste ! Vous pourrez lui donner un coup de main en vérifiant le taux d'humidité et en aérant régulièrement le compost.



La Communauté d'agglomération propose 3 types de composteurs :



Les prix indiqués comprennent la prise en charge de la collectivité. Le montage peut être effectué gratuitement par nos soins sur rendez-vous.

Renseignements : 04 71 04 37 30  
[contact@agglomeration-lepuyenvelay.fr](mailto:contact@agglomeration-lepuyenvelay.fr)  
[collectedesdechets.agglomeration-lepuyenvelay.fr](http://collectedesdechets.agglomeration-lepuyenvelay.fr)



## Bulletin de réservation

à retourner au Service environnement de la Communauté d'agglomération du Puy en Velay, ZA de Taulhac, 43 000 Le Puy en Velay

● 320 litres      ● 620 litres      ● 800 litres

Nom: \_\_\_\_\_ Prénom: \_\_\_\_\_

Adresse: \_\_\_\_\_

Téléphone: \_\_\_\_\_

Offre limitée à un composteur par foyer (si vous avez déjà acquis un composteur auprès de la Communauté d'agglomération, le service pourra vous en attribuer un autre à prix coûtant). Règlement par chèque ou espèces à effectuer lors du retrait.

ne pas jeter sur la voie publique